N/Réf : CAB/PR/CPCSC/ /FNL/NM/2011

***Note à la Bienveillante Attention de Son Excellence Madame le Directeur de Cabinet du Chef de l’Etat Adjoint***

**Concerne : Participation à la campagne en Territoire de Kabinda dans**

**le Kasaï Oriental.**

1. **ETAT DE LA QUESTION**
2. Par la note à Son Excellence Monsieur le Directeur de Cabinet référencée CAB/PR/CPCSC/264/J.M.M-FNL/NT/2011 du 1er juin 2011, Monsieur Faustin NSAKA LUMPUNGU, Conseiller au Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles a obtenu l’autorisation de sortie n° 094/2011 pour participer à l’enrôlement en Territoire de Kabinda.
3. Du 26 juin au 1er juillet, il a effectué ce déplacement pour se faire enrôler à Ngyevu Kala, Territoire de Kabinda.
4. Cet enrôlement sur le territoire natal s’était fait dans l’optique de soutenir la candidature du Président de la République à l’élection Présidentielle du 28 novembre 2011.
5. A cet effet, il sollicite une autorisation de sortie pour participer à la campagne du Chef de l’Etat candidat qui vient de s’ouvrir et à celle des candidats à la députation de la Majorité Présidentielle ainsi qu’aux votes.

**II. AVIS**

Au regard de l’importance des enjeux en présence et pour marquer sa présence dans ce territoire natal, le pré-rappelé sollicite auprès de Votre Excellence, l’autorisation de sortie du 3 novembre au 1er décembre 2011, dont le projet est en annexe, cela lui permettra de battre campagne et de voter là où il a fait son enrôlement.

En annexe, projet d’autorisation de sortie.

Haute considération.

Pour le Conseiller Principal en mission,

**Clément MUBIAYI NKASHAMA**

Conseiller Principal au Collège Chargé des Mines, Energie et Hydrocarbures

Min. : Cons. Faustin NSAKA LUMPUNGU

Saisie  : Mme MUTOBA KAWELE

**Visa  : DIRCABA I**

**AUTORISATION DE SORTIE**

Monsieur **Faustin NSAKA LUMPUNGU**, Conseiller au Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles du Cabinet du Président de la République, est autorisé à se rendre au Kasaï-Oriental.

**MOTIF DU SEJOUR**  : Participer à la campagne électorale

**DUREE DE LA MISSION** : 28 (Vingt-huit) jours

**DATE DE DEPART** : le 3 novembre 2011

**DATE DE RETOUR** : le 1er décembre 2011

**MOYEN DE TRANSPORT** : Avion/Véhicule

Cette autorisation lui est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le / /2011

**Gustave BEYA SIKU**